

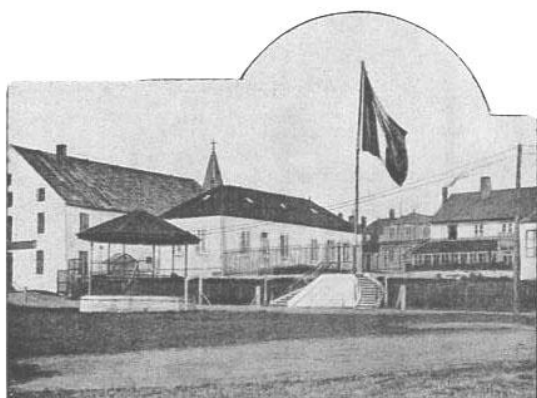
LA SITUATION A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

LE MONDE ILLUSTRÉ, 52^e Année

26 décembre 1908

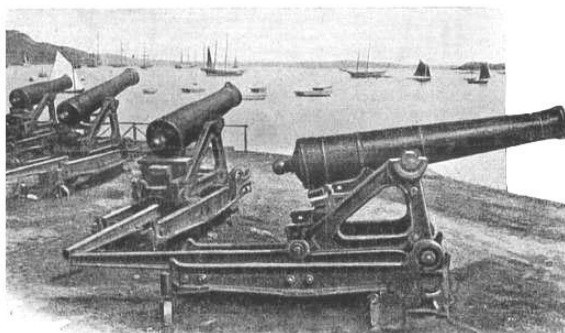
N° 2700

Le *Monde Illustré* a relaté les événements qui se sont produits, il y a quelques semaines à Saint-Pierre et Miquelon, au sujet de la fermeture des écoles libres. Nous devons ajouter aujourd'hui que le gouvernement, sans avoir pris une décision ferme, tolérera à l'avenir l'existence de ces écoles dont le tribunal local avait décidé la suppression.



La place du Gouvernement à Saint-Pierre (Photo du Dr Houillon)

M. Louis Légasse, délégué des îles Saint-Pierre et Miquelon au Conseil supérieur des Colonies, maire de Miquelon, nous communique une délibération qui lui est envoyée par le maire et le Conseil municipal de Saint-Pierre. Cette délibération met au point les événements en question. En voici du reste des extraits.



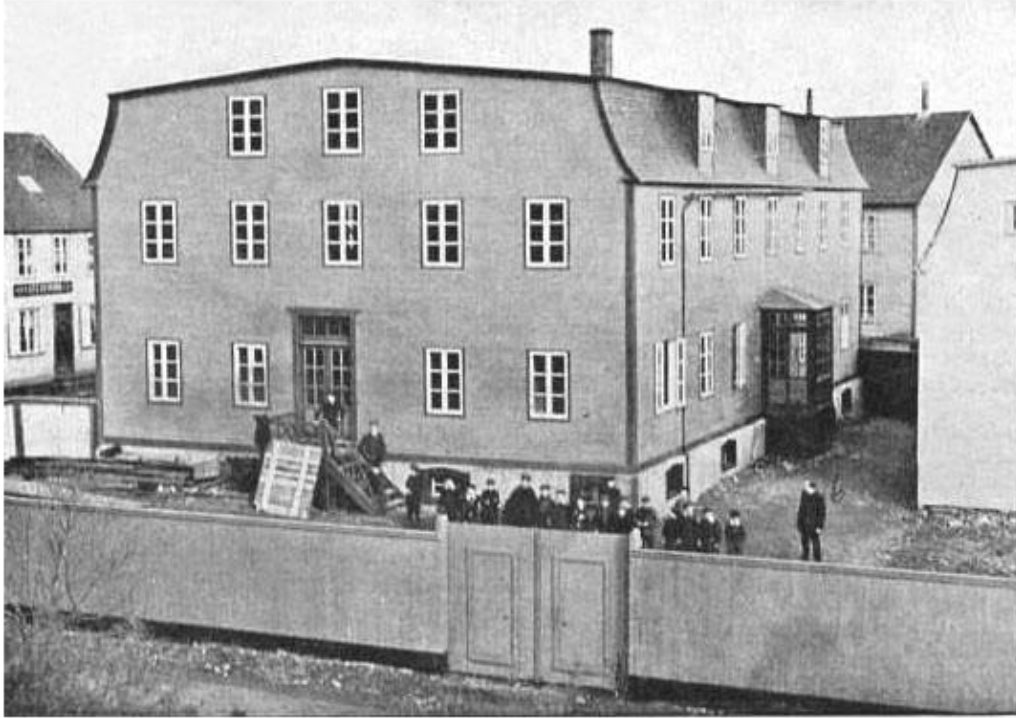
La pointe aux canons où la vedette de l'« Amiral Aube » a sombré avec sept marins

« Monsieur le Délégué, nous sommes à la fois très surpris et tout à fait indignés en voyant combien a été défigurée la manifestation des sentiments unanimes de la population, qui a eu lieu spontanément ces temps derniers à l'occasion de la conférence de l'instituteur libre et des poursuites bien inopportunes dont il a été l'objet. Nous avons bien prié le journal *La Vigie* de faire son possible pour remettre les choses au point, mais les journaux étrangers et nos adversaires ont tellement abusé de l'amplification de rapports incomplets que nous avons cru devoir nous réunir spécialement à l'effet de prouver par un acte officiel et d'affirmer par un procès-verbal, que de telles exagérations ne peuvent être admises plus longtemps par quiconque a souci de la vérité.

« Le lendemain de la conférence de M. Vieillot, une heure avant l'audience, le bureau s'était réuni pour soumettre à un groupe d'électeurs un ordre du jour destiné à être porté chez M. L'Administrateur. Un père de famille y proposa une adresse et les membres de la délégation furent nommés en séance publique pour se joindre à la délégation. »



Mgr Légasse, Préfet apostolique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon (Phot. Pirou, rue Royale)



Le Collège Saint-Christophe avec son nouveau Directeur laïque M. Vieillot

Cette démarche ne réussit pas et le tribunal se prononça pour la fermeture de l'école. Alors, et nous laissons la parole à M. Norgeot, maire de Saint-Pierre, alors, « la foule sort. Elle tient à montrer qu'elle veut la liberté, elle a besoin d'un emblème : quelqu'un découvre un pavillon américain, s'en empare sans permission et voilà la manifestation qui va planter ce drapeau aux portes du gouvernement, et de là acclamer, au Consulat américain, le représentant d'un peuple qui connaît et respecte la liberté.

« Voilà la leçon qu'avait voulu donner la foule. »

Mais il n'est jamais entré dans sa pensée que son attitude pouvait être interprétée comme un désir de rapprochement politique en faveur des États-Unis.

Voilà comment est expliquée par le maire de notre colonie une manifestation qui a été considérée un moment comme un acte de séparatisme.

Nous donnons aujourd'hui des vues diverses de cette colonie qui n'est pas heureuse, qui voit sa population diminuer tous les jours par la rigueur de la température et les difficultés de l'existence, alors que le Canada et les provinces des États-Unis sont absolument prospères.

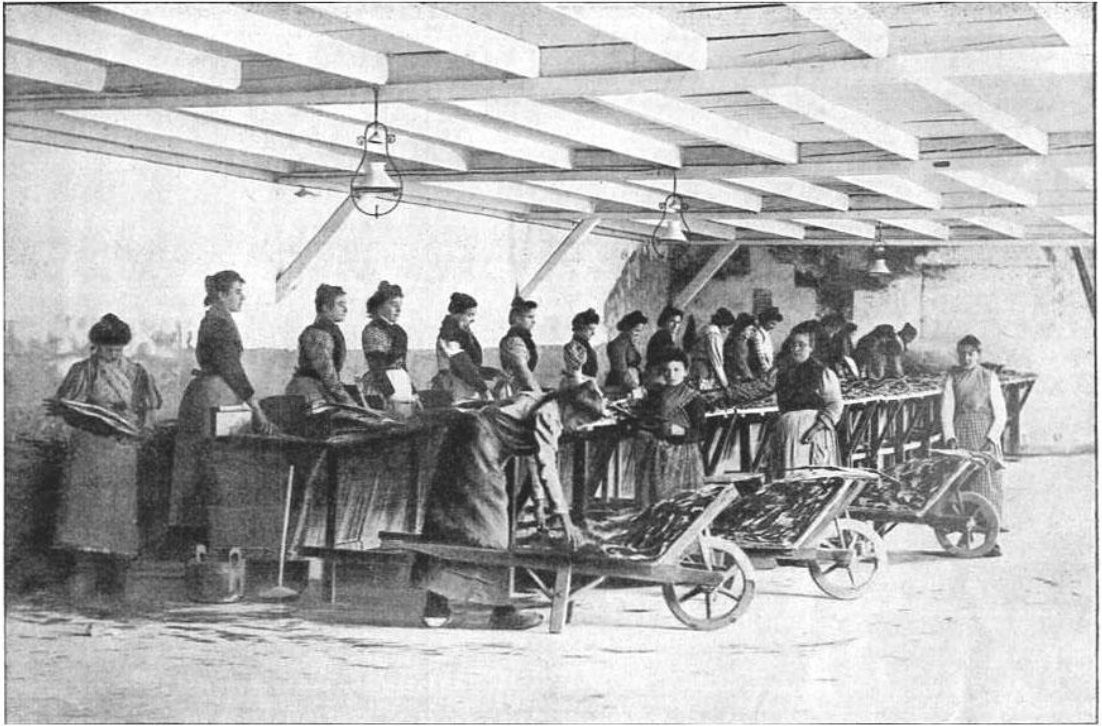
La pêche et le séchage de la morue constituent tout le commerce et toute l'industrie de ces îles froides et stériles ; il y a peut-être lieu de traiter leurs habitants avec tact et douceur.

Ces incidents pénibles ont eu une répercussion au Parlement, et M. Delahaye, sénateur, a posé une question au ministre des Colonies. Le débat a été engagé sur un terrain trop politique ; des personnalités ont été mises en cause, ce qui est regrettable. En fait le nouveau fonctionnaire investi des pouvoirs du gouvernement à Saint-Pierre a tenu un langage certainement très patriotique, mais dont le ton a froissé ses auditeurs, ce qui n'est pas fait pour calmer les esprits.

Les habitants de Saint-Pierre et Miquelon ont été désagréablement surpris en voyant arriver un cuirassé dans leurs eaux ; certains ont cru que les pièces de ce bâtiment allaient être braquées sur leur île et que l'acte du gouvernement revêtait un caractère de menace.

Il n'en est rien, évidemment. D'autre part la vedette du cuirassé a sombré avec huit hommes d'équipage à la Pointe-aux-Canons, dont nous donnons une photographie. La côte est, en effet, très dangereuse à cet endroit, et ce sinistre a à son tour produit une impression pénible.

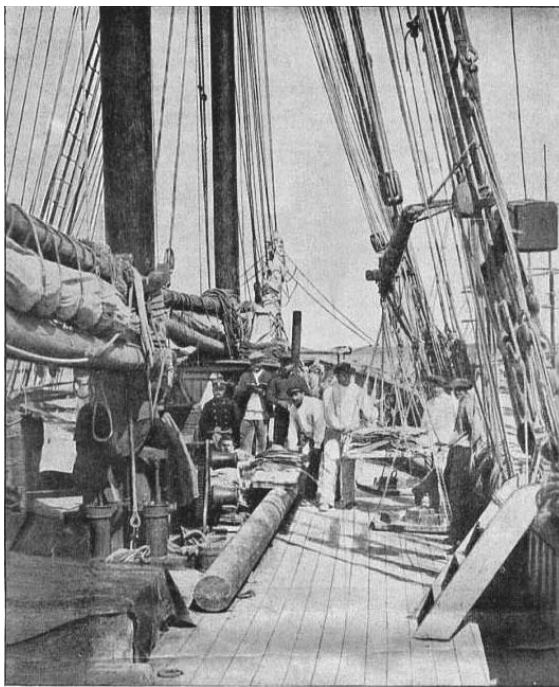
L. de MONTARLOT.



LE LAVAGE DE LA MORUE. -- Atelier des femmes



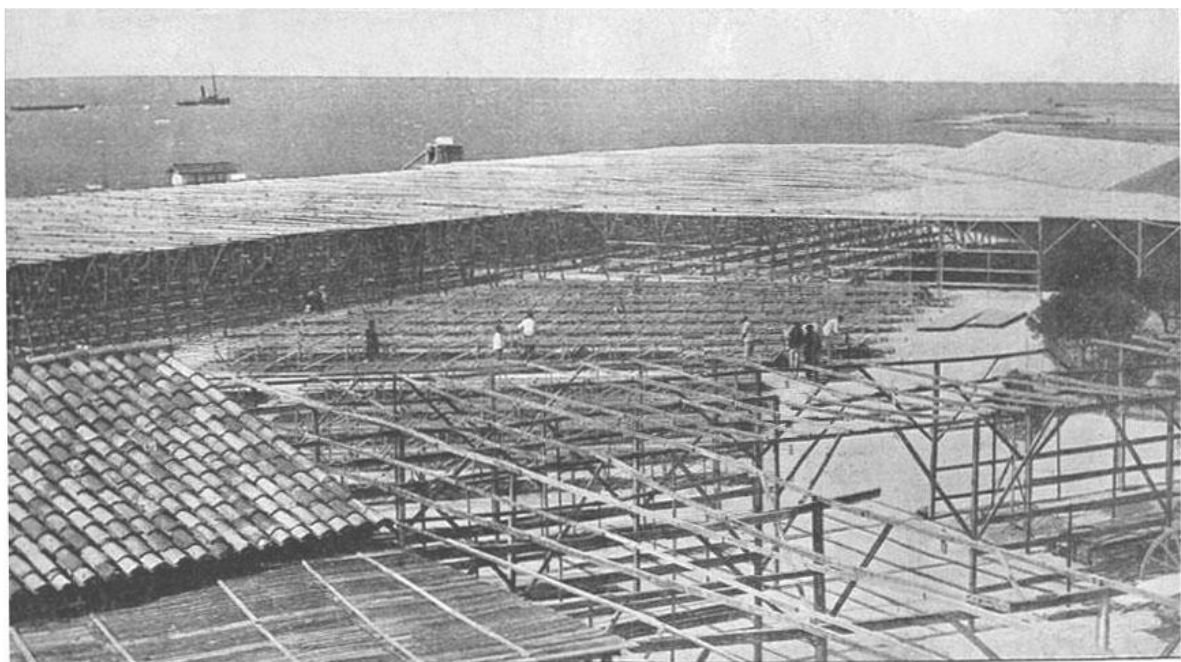
L'EMBALLAGE DE LA MORUE. -- Atelier des hommes



Le trieur - peseur des morues à bord d'un bâtiment



*M. Leprovost, 2e adjoint au
Maire de St-Pierre*



LE SÉCHAGE DE LA MORUE

Note : Bien que cette photo se trouve dans l'article sur notre archipel, il est très peu vraisemblable qu'une telle structure ait existé dans nos îles. Le toit en tuiles, à gauche sur la photo, ne s'inscrit pas dans l'architecture locale.